

Contribution à la Fédération Nature & Progrès

Après Marjolaine 2021, des objectifs pour la suite

Nature & Progrès Ile de France – 10 janvier 2022

Après cette nouvelle édition 2021 de Marjolaine, nous souhaitons porter en débat au Conseil Fédéral une demande de validation d'orientations pour les prochains éditions.

En effet, nous, le groupe Nature & Progrès Ile de France, mettons depuis de nombreuses années une énergie importante à la présence de Nature & Progrès à Marjolaine.

Nous avons aujourd'hui besoin de définir avec la Fédération un cadre commun clair pour savoir ce que nous souhaitons faire à Marjolaine et avec quels moyens nous souhaitons le faire.

Cette contribution propose donc des objectifs et pose des demandes de clarification vis à vis de la Fédération.

Nous souhaitons qu'ils soient débattus et adoptés par le Conseil Fédéral.

Tout d'abord, un bilan critique de l'édition 2021,

Après l'annulation de Marjolaine 2020, l'édition 2021 s'est organisée tardivement. L'évolution de la situation sanitaire et des règles imposées à ce type d'évènement ont amené une confirmation à peine 4 mois avant l'évènement et la reconduction d'une grande partie du programme prévu pour l'édition annulée.

Du côté de Nature & Progrès, une Commission Marjolaine s'est constituée au printemps 2021, composée essentiellement, aux cotés de salariés de la fédération, de militant.e.s (administrateurs fédéraux et nouveau bureau du groupe IDF) n'ayant pas ou peu d'expérience des relations avec la SPAS.

Ce temps court a tout au plus permis d'assurer une présence à Marjolaine cette année sans pouvoir rediscuter au fond avec la SPAS des conditions d'organisation et de partenariat.

36 exposants sous mention N&P ont participé à ce salon, 14 d'entre eux regroupés dans un îlot Nature & Progrès mis en place cette année.

L'îlot des producteurs N&P a été ressenti comme une bonne initiative, qui aurait mérité toutefois une plus grande participation de l'association, à l'image de Demeter qui avait inclus dans son îlot un petit stand de présentation de leur label et organisé une meilleure visibilité de sa démarche.

Le groupe N&P Ile de France a assuré la mise en place et l'animation du stand de la Fédération, soutenu à distance par des salariés de la Fédération et la commission.

Près de 20 adhérents se sont relayés toute la semaine afin d'informer les visiteurs, tenir le Café Ecolo, organiser des temps de rencontre publique avec des producteurs N&P et des associations partenaires (Bio consomm'acteurs, campagne Secrets Toxique), aider Pascaline à l'animation du programme de conférences du salon. Après l'arrêt par le groupe IDF de son activité de librairie, nous avons noué cette année pour la librairie du stand de la fédération un partenariat avec Librairie/Maison d'Editions Libertalia qui a été apprécié.

Marjolaine 2021 a connu une baisse de fréquentation estimée à – 45%, soit environ 40 000 visiteurs.

Le nombre d'exposants est également en forte baisse, en partie due à une jauge plus basse imposée par les pouvoirs publics et en grande partie due également à l'annulation de participation de plusieurs exposants.

Il y a sans doute de nombreuses raisons cumulées qui expliquent cette baisse importante de fréquentation du salon : Une baisse globale de fréquentation de l'ensemble des lieux publics, culturels et salons en région parisienne et ailleurs ; Le pass sanitaire ; Les pertes de pouvoir d'achat d'une partie du public habituel du salon ; L'absence d'édition l'an dernier et la dispersion d'une partie du public.

Nous avons également l'analyse que Marjolaine peine aujourd'hui à se renouveler et à renouveler son public. Le nombre de magasins bio et de magasins de producteurs a explosé en quelques années en Ile de France. Là où Marjolaine répondait à un manque il y a quelques années, d'autres réseaux, magasins, marchés, salons, se sont développés. Il n'est plus besoin de venir à Marjolaine pour rencontrer des producteurs bio engagés...

Malgré les efforts de la SPAS le public ne suit pas la proposition d'un salon grand public bio & exigeant : problème sans doute de localisation (lieu excentré, villes bourgeoises de l'est parisien) et de corrélation entre l'offre proposée (peu de petits producteurs, part toujours très visite du « bien être » dans les espaces du salon) et le public attendu.

Pour un peu de clarification,

Il est d'usage de croire au sein de N&P que Marjolaine est « notre salon ».

D'où l'incompréhension de certains adhérents devant la communication réalisée par la SPAS, les tarifs des exposants, les contraintes sanitaires...

Il est grand temps pour N&P de considérer que la SPAS est aujourd'hui le véritable responsable du salon. Elle en assure l'organisation, la logistique, la communication et elle en est même propriétaire du nom depuis 25 ans...

Avec l'accord ou l'indifférence des précédentes instances de Nature & Progrès, la SPAS a mis en place une organisation professionnelle afin de faire de Marjolaine un salon bio grand public pour lequel N&P constitue une sorte de « caution » par la sélection des exposants et sa présence militante.

Le contrat de 1975, peu modifié depuis lors, sur lequel se basent nos liens avec la SPAS pour Marjolaine, apporte depuis de nombreuses années des rentrées financières à la Fédération, sans toutefois que nous ayons reconsidéré notre stratégie vis à vis de la SPAS et les objectifs que nous souhaitons avoir en participant à Marjolaine.

.... Et pour des objectifs clairs

Malgré les limites du modèle d'un salon organisé par une structure commerciale comme la SPAS (coût des stands, thématiques très larges ...), Marjolaine continue à être un moment de référence dans le monde de la bio et Nature & Progrès tire une certaine légitimité à en être reconnu comme le créateur et le garant de son sérieux et de son caractère engagé.

Abandonner Marjolaine à la SPAS ne nous semble ni souhaitable, ni réaliste.

D'une part car ni le groupe N&P IDF ni la Fédération n'ont les moyens de créer un événement qui ait une portée similaire en région parisienne.

Que part ailleurs, nous aurions tort de nous priver d'un financement qui peut contribuer au développement de nos actions.

Qu'également notre visibilité sur ce salon est une occasion unique de rencontrer un public large en région Ile de France

Car enfin, et sous réserve d'une étude juridique de la portée du contrat commercial de 1975, la SPAS ne dispose pas d'alternative au partenariat avec N&P pour organiser un salon bio similaire.

La question ne nous semble donc pas de décider si oui ou non nous souhaitons poursuivre ce partenariat, mais de nous interroger sur les objectifs de celui-ci.

Des propositions :

Nous proposons que Nature & Progrès définisse deux objectifs principaux à sa participation à Marjolaine :

1 - Faire de Marjolaine une belle vitrine du SPG, des cahiers des charges et de nos engagements pour une agriculture paysanne.

2 - Permettre à un maximum de producteurs N&P d'être présents sur le salon

Ces objectifs pouvant par exemple se décliner en différentes actions, à affiner et compléter :

[**Elaborer des outils de communication adaptés afin de rendre visibles les engagements et les**

actions de N&P :

- ┌ **Etre plus présents aux cotés des professionnels afin de valoriser le SPG et les cahiers des charges**
- ┌ **Prendre en charge la gestion d'un îlot N&P afin de permettre la présence de nouveaux producteurs N&P.**
- ┌ **Mieux travailler en amont le programme de conférences en lien avec le public que nous souhaitons rencontrer.**
- ┌ **Renforcer les discussions avec la SPAS afin d'influer sur les thèmes et messages de Marjolaine et de réduire le coût de participation pour les exposants.**

Pour mettre en œuvre ces objectifs, il nous semble toutefois que des choix stratégiques doivent être décidés par la Fédération.

┌ **Clarifier les rôles :**

Marjolaine est un événement fédéral dont l'animation concrète est assurée en très grande part par le groupe Ile de France.

Pendant de nombreuses années, c'était la « double casquette » fédérale et locale de Jean Pierre Anglade qui a grandement déterminé la répartition des rôles.

Le groupe Ile de France s'est aujourd'hui renouvelé et nous souhaitons établir des bases claires de responsabilité et d'engagement de notre groupe vis à vis de la Fédération à propos de Marjolaine.

Par ailleurs, nous avons compris de l'évolution de l'organisation de la Fédération qu'il est demandé aux groupes de prendre une plus grande responsabilité dans la vie fédérale.

Nous souhaitons donc établir une convention avec la Fédération définissant le mandat donné au groupe N&P Ile de France afin d'assurer la réalisation des objectifs de Nature & Progrès au Salon Marjolaine.

Ainsi, sous réserve que les questions de moyens puisse être déterminées (voir point suivant), le groupe Ile de France pourrait assurer la réalisation d'outils de communication adaptés, la gestion partielle d'un îlot de producteurs N&P, l'évolution du stand de la fédération ...

Il s'appuyerait bien sûr sur les forces de la Fédération, notamment grâce à la commission Marjolaine, mais serait en responsabilité au nom de tous pour cet événement.

┌ **Définir des moyens :**

Pour mettre en œuvre les objectifs déterminés, nous proposons qu'une part substantielle des recettes de la SPAS versées à N&P soit réservée à la mise en œuvre d'actions concrètes en lien avec ces objectifs, et non plus uniquement au fonctionnement fédéral comme c'est le cas depuis de nombreuses années.

Aucune orientation visant à améliorer la visibilité et l'implication ne pourra en effet faire l'économie de moyens financiers pour leur mise en œuvre.

Ainsi, réaliser des outils de communication adaptés sur le SPG et les cahiers des charges a un coût de conception et de réalisation.

De la même manière, la gestion directe d'un îlot N&P nécessite des moyens humains ponctuels, une trésorerie suffisante pour des avances de frais, tout comme l'appui pour la présence de nouveaux producteurs N&P et l'évolution du stand de la Fédération.

Dans le cadre du mandat donné par la Fédération au groupe IDF, ces moyens seraient déterminés conjointement et revus chaque année.

La préparation du salon 2022 démarrera avec la SPAS dans quelques semaines à peine.

Nous souhaitons donc que le Conseil Fédéral puisse se saisir de cette contribution et apporter une réponse claire.

Nous sommes bien sûr à la disposition des groupes et de leurs représentants pour répondre à toute précision sur cette contribution.

Le groupe Nature & Progrès Ile de France